VRILLY INFOS

N° 22

Bulletin Communal d'informations

Janvier 2018

Sommaire

Vœux du Maire	*Page 1*
Les entreprises de la commune	*Page 2*
A Avrilly...	*Page 3*
Mouvements de la population	*Page 4*
Budget 2017	*Page 5*
Investissements 2017	*Pages 6-7*
Les associations d'Avrilly	*Pages 8-9*
Le repas du CCAS	*Page 10*
La fête des voisins	*Page 11*
Communauté de communes	*Page 12*
Maison du Canal - Les voix d'eau de l'été	*Page 13*
SICTOM Sud Allier	*Page14*
SIVOM de la vallée de la Besbre	*Page 15*
Centre Social « La Farandole »	*Page 16*
Centre Social à Avrilly	*Page 17*
Les élections 2017	*Page 18*
Toujours à Avrilly...	*Page 19*
La Grande Guerre - Commémorations	*Pages 20-21*
Enedis	*Page 22*
Informations diverses	*Page 23-24*
Infos et numéros utiles	*Page 25*

Voeux du Maire

Un très grand merci à Nelly pour accepter de participer activement à notre Avrilly infos. C'est un travail considérable pour une mise en page et une mine d'informations que nous essayons de vous apporter tous les ans à travers ce journal.

Un bilan positif pour 2017 malgré le retard pris par les gros dossiers qui ne se termineront qu'en 2018 aussi bien pour l'aménagement du bourg que pour la reconstruction du chemin de l'étang des Gouttes. Mais les efforts déployés avec mon équipe municipale et les agents de la commune sont sur le point d'être enfin récompensés. Encore un an et on pourra mesurer le travail accompli pour rendre notre village encore plus attrayant.

Même si personne n'a voulu cette année participer au concours des maisons fleuries, je remercie toutes celles et ceux qui continuent à fleurir partout dans le bourg, dans la zone urbanisée communément appelée « la Rue Genève » et dans les hameaux. Et je remercie plus particulièrement René et Marinette Bonnefoy, Philippe Lavenir, Jean-Paul et Pamela Dupuy qui se font une joie de continuer à entretenir des espaces communaux fortement admirés par les gens de passage et régulièrement pris en photos.

Vous retrouverez au fil de ces pages les diverses animations, parfois atypiques, qui se sont passées à Avrilly cette année 2017 et qui, pour certaines, seront reconduites en 2018 et mériteraient souvent la présence de plus de personnes du village.

A noter l'installation de Corentin Variot comme maréchal ferrant itinérant, basé au Bas du Rif et qui loue aussi depuis peu les parcelles enherbées de la commune pour ses ânes. Je lui souhaite une vive réussite dans son beau projet ainsi qu'à ses parents et à toutes les entreprises qui perdurent dans notre village depuis parfois de nombreuses années, sans oublier nos agriculteurs bien entendu qui sont le fondement même de notre territoire.

Voilà plusieurs années que nous essayons de réduire la vitesse « rue Genève » et dernièrement, nous avons fait appel à l'Agence Technique Départementale de l'Allier qui a fait une étude de faisabilité partant du bourg et allant jusqu'au Paradis. Avec mon équipe municipale, nous avons envie de bien réfléchir à toute solution proposée afin de prendre la meilleure décision possible ; c'est pourquoi, dans un premier temps, je vous soumets ce projet, le but étant de connaître vos remarques, vos critiques, vos suggestions. Je vous encourage donc à venir en prendre connaissance à la mairie et mettrai à votre disposition un cahier pour que vous puissiez y consigner toutes vos solutions proposées.

Ce projet est une suite de l'aménagement de notre bourg et s'inscrit dans une redynamisation de notre village amplifiée avec celui de la Communauté de Communes concernant notre maison du canal, et bientôt « gite rural », dont l'appel d'offres est imminent.

Cette redynamisation passe aussi par le numérique et je continue à me battre pour qu'Avrilly ne soit pas l'oubliée du territoire pour le haut débit, mais pour y parvenir, il faut que vous preniez conscience que vous devez faire remonter à la mairie tous vos problèmes, y compris la grande lenteur et ne pas vous contenter du peu car on me répond en haut lieu : « Mais non, vous n'avez pas de problème à Avrilly, nous n'avons pas de remontées »…

Dernière information : depuis le 1er janvier, nous dépendons du Sictom Sud Allier pour les ordures ménagères et la cotisation sera dorénavant un pourcentage de la base de votre taxe foncière (TEOM) et non plus une redevance (REOM). Pour la grande majorité des cas, il n'y aura pas un grand changement, surtout qu'une forte augmentation de la REOM aurait dû avoir lieu (+30%). Mais il est vrai que, par contre, les grandes maisons rénovées ou récentes vont être substantiellement impactées. La Communauté de Communes a prévu de faire des réunions d'information dans l'année pour expliquer tout cela.

Je terminerai en n'oubliant pas les deux personnes qui nous ont quittées dernièrement : Jeanine Nay et Marie-Thérèse Billaud et en renouvelant nos plus sincères condoléances à leurs familles, en souhaitant un prompt rétablissement à toutes celles et ceux ayant des problèmes de santé.

Et avec mon équipe, à tous, bonne année !! bonne santé ! !

Bonne année 2018

Les entreprises de la commune

Ets DURY motoculture
Vente et réparation de machines agricoles
Tél 04 70 55 31 10 - Fax 04 70 55 34 37
email : aldury@dury-motoculture.com

Jorade NAFFETAS
Cabinet d'Infirmière
Port. 06 40 31 63 15

Patricia DUPUY
Plasticienne du livre
Tél 04 70 55 35 28 - Port. 06 11 74 41 63
www.renardpale.fr

Régis Cosmétique
Régis COURTOIS - Les Jarraux
06.42.01.71.80

Société DE LOOZ DESIGN
Conseils techniques en bâtiment
Tél 04 77 64 39 16

BERNARD Paysage
Paysagiste et entretien de parcs et jardins
Tél : 04.70.97.46.61 Port. 06.08.95.97.33

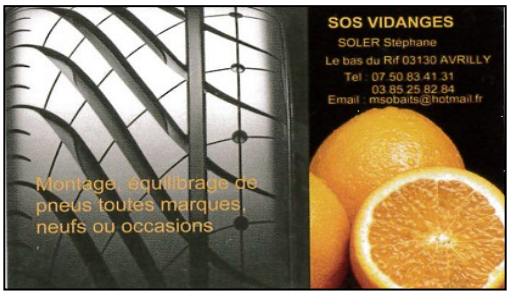

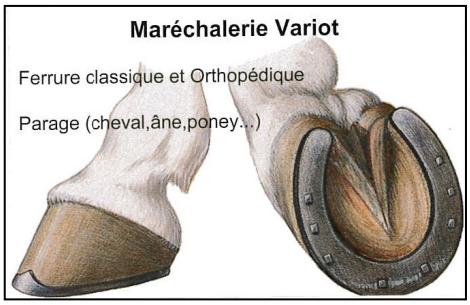

Tel : 06.85.47.17.64
marechalerie.variot@gmail.com

Gîtes

Chez Mme ALAMARTINE
Le Potet
Tel : 04 70 55 34 21

Chez Mr. Et Mme BONNEFOY
La Croix Bouquet
Tel : 03 85 25 17 78

Le court de Tennis :

Les cartes d'abonnements sont à retirer en mairie ou auprès de Mme le Maire Claudette DELORME.
L'utilisation du court est gratuite pour tous les enfants et étudiants de la commune.

- Carte d'abonnement (la carte donne droit à un invité)

- Adultes d'Avrilly = 15€
- Extérieurs = 25€
- Enfants, scolaires et étudiants extérieurs = 10€

- Accès au terrain pour les non abonnés occasionnels : 5€/heure pour les extérieurs, 3€/heure pour les adultes d'Avrilly.

**Une clé d'accès au terrain peut être remise aux abonnés de la commune.*

Une aire de jeux :

Autour de la salle polyvalente, plusieurs jeux sont à dispositions des enfants (sous la responsabilité et la surveillance des parents ou accompagnateurs)

Parents, grands-parents, faites connaitre vos remarques et vos souhaits.

A Avrilly...

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX :

Très peu de mouvement cette année 2017 mais toujours une très grande conscience professionnelle des agents.

Titularisation de Vincent :

Vincent PELLETIER, agent technique polyvalent, a été titularisé le 2 septembre 2017 après 16 mois de stage.

Il participe maintenant pleinement à l'entretien des divers bâtiments, espaces et chemins communaux en essayant désormais, comme il se doit, de pratiquer le « zéro phyto ». Nous lui souhaitons de longues et belles années de collaboration.

LE CABINET INFIRMIER :

Une permanence au cabinet est assurée le JEUDI de 8H15 à 8H45 SANS RENDEZ-VOUS, les autres jours sur rendez-vous.

Jorade reste joignable au 06 40 31 63 15 pour tous soins au cabinet ou à domicile.

FORMATION FCO :

Une formation FCO (Formation Continue Obligatoire) a été organisée à la salle polyvalente du 25 au 29 septembre 2017.

Cette formation, mise en place par Jean-Marc VELUT, est obligatoire pour les personnes titulaires d'un permis poids lourd et roulant avec un camion de plus de 3,5 Tonnes. Elle doit être renouvelée tous les 5 ans.

C'est la société AFTRAL qui est intervenue et qui a permis à un groupe de 12 personnes (agriculteurs de la commune d'Avrilly et des communes voisines) de suivre cette formation. Celle-ci s'est déroulée sur 5 jours : 4 journées théoriques et 1 journée de pratique à la conduite.

« Ce fut une semaine enrichissante qui apporte une bonne remise à niveau, et avec une ambiance chaleureuse du groupe. »

Jean-Marc VELUT

Les mouvements de la population

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme ROUGERON « Le Paradis »
M. et Mme BERNARD « La Croix des Rabots »
M. VIGNON, Mme BESSON et leur fille Chloé « En Brière »

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

ETAT CIVIL 2017

Décès :

Jeannine NAY le 22 novembre
Marie-Thérèse BILLAUD le 1er décembre

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs proches...

NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE :

Cette année 2017 aura accueilli l'installation de Corentin VARIOT, 22 ans, sur la commune d'Avrilly au lieu-dit « Le Bas du Rif ». Avec un CAP de maréchal-ferrant, formation suivie à Toulouse, il aura parachevé sa maîtrise en étant basé à Bourg-en-Bresse. Ligérien de souche, originaire de Digoin, c'est donc à Avrilly sur un site bien exposé – anciennement la ferme de la famille NAY – avec au-delà à l'Est les monts du Charolais, et suffisamment de terrain, que la décision d'y installer le siège de son activité a été prise.

Au-delà de son activité principale de maréchal-ferrant itinérant, il est passionné par l'élevage d'ânes de race COTENTIN, reconnaissable à une belle robe grise avec une croix de St André de l'encolure jusqu'au train arrière.

D'ailleurs, à l'heure actuelle, décembre 2017, il a deux jeunes ânons à la veille du sevrage et vaccinés, presque prêts à la vente. A l'heure actuelle, « Papa VARIOT » a entrepris, dans son temps libre, la rénovation de cet ancien bâtiment et son aménagement en gîte pour héberger les visiteurs qui recherchent le calme et un bon bol d'air frais au sein d'une campagne paisible et accueillante.

Il a également acquis trois anciennes calèches à rénover qui offriront aux visiteurs des ballades pour apprécier en toute décontraction notre campagne en bord de Loire.

Au fait, si quelqu'un savait où trouver une belle grosse enclume de forgeron pour sûr, il serait intéressé…

LE BUDGET COMMUNAL 2017

EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

TAXES	Habitation	Foncière Bâtie	Foncière Non Bâtie	Produit annuel des 3 taxes
2014	11,74 %	10,62 %	28,07 %	45 278 €
2015	11,74 %	10,62 %	28,07 %	46 614 €
2016	11,74 %	10,62 %	28,07 %	46 724 €
2017	11,74 %	10,62 %	28,07 %	46 487 €

Les emprunts

	Tracteur	Salle polyvalente
Somme empruntée	41 500€	123 000€
Durée	10 ans	20 ans
Taux	1,81 %	3,69 %
1ère Echéance	30/01/2016	10/03/2011
Dernière Echéance	30/01/2026	10/03/2031
Echéance	Annuelle	Annuelle
Valeur échéance	4 574,24 €	8 513,19 €

Fonctionnement 2017

Dépenses		Recettes	
011- Charges caractère général (dont réserves)	46 942,00	002- Excédent de fonctionnement reporté	58 644,00
012- Charges de personnels	47 080,00	70- Produits des services , domaine et ventes diverses	1 433,00
014- Atténuation de produits	0,00	72 - Travaux en régie	2 500,00
65- Autres charges de gestion courante	29 814,00	73- Impôts et taxes	55 000,00
66- Charges financières	4 070,00	74- Dotations, subventions et participations	43 055,00
67- Charges exceptionnelles	100,00	75- Autres produits de gestion courante	19 000,00
023- Virement à la section d'investissement	51 628,00	76- Produits financiers	1,00
042- Opérations d'ordre	0,00	77- Produits exceptionnels	1,00
TOTAL	**179 634,00**	**TOTAL**	**179 634,00**

Investissement 2017

Dépenses		Recettes	
001- Déficit d'investissement reporté	0	10- Dotations, fonds divers et réserves	8 777,00
16- Emprunts et dettes	9 019,00	021- Virement de la section de fonctionnement	51 628,00
21 - Immobilisations corporelles *	36 500,00	13- Subventions d'investissement perçues	33 616,59
23 - Immobilisations en cours *	11 669,00	16 - Emprunt et dettes assimilées	280,00
040 - Opérations d'ordre	2 500,00	001 - Excédent d'investissement reporté	40 868,00
Reste à réaliser 2016	113 012,00	**Restes à réaliser 2016**	37 530,41
TOTAL	**172 700,00**	**TOTAL**	**172 700,00**

* *Détail des dépenses :*

Chemin de l'Etang des gouttes (suite)	*36 500,00*
Aménagement du bourg (suite)	*503,00*
Achat de matériel 2017	*11 166,00*

Investissements 2017

✦ Etang des Gouttes :

Suite à d'importantes précipitations en 2008, le débordement de l'étang des Gouttes a causé de graves dommages au chemin rural n°12, celui-ci étant devenu depuis inutilisable et fermé à la circulation.

Après de longues années de péripéties judiciaires, le dénouement semble proche. En effet, suite à un appel d'offres préparé et organisé par le bureau d'études Oxyria, c'est l'entreprise BOUHET qui a été retenue pour effectuer les travaux de réhabilitation de la voie. Le budget total des travaux s'élève à 83 194,80€ HT. Le Conseil Départemental apporte une subvention de 17%, l'Etat, par la subvention DETR et la réserve ministérielle, apporte une subvention de 25% et l'assurance du tiers responsable nous rembourse quasiment le reste à charge de la commune.

Les travaux vont débuter en ce début d'année 2018 si tout va bien. Espérons que nous sommes à l'aube de la réouverture de cette voie !!

✦ Aménagement du bourg :

Les travaux d'aménagement du bourg ont commencé fin 2016. Il reste la butte vers le terrain de tennis à aménager.

Aménagement paysager autour de l'église avec création d'un parking :

Décorations florales le long de la route :

Aménagement autour du monument aux morts :

L'aménagement d'espaces verts et de quelques places de parking dans le bourg permet de valoriser notre village afin de le rendre plus attractif et plus fonctionnel. Le coût total est estimé à 51 521 € HT subventionné à hauteur de 33% par le Conseil Départemental et 32% par le subvention DETR de l'Etat.

Nouvelles décorations de noël

✦ Achat de matériel :

Afin que l'agent communal puisse travailler dans de bonnes conditions et avec un matériel adapté à tous types de travaux, plusieurs matériels ont été achetés : étau, pulvérisateur, compresseur, débroussailleuse, souffleur, coupe-branches… Coût total de : 2 479,18€ TTC.

Des décorations de Noël ont été achetées cette année pour un coût total de 1 779,24€ TTC.

Des travaux d'isolation et un vestiaire ont été réalisés à l'atelier municipal : Coût total des travaux de 8 170,53€ TTC.

Une subvention du Conseil départemental a été allouée à ce programme d'un montant de 3 723,59€.

Les associations d'Avrilly

Association Beauregard

Notre Association qui s'est donnée pour but d'aider les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé par différentes actions, notamment la Marche du Canal, avec son repas (saucisson – patates), connaît depuis quelques années un beau succès.

Cette marche, programmée une année sur deux fin septembre sur les communes de Luneau et Avrilly, est très appréciée par les randonneurs, pour les magnifiques points de vue de nos chemins de campagne. Nous participons également à d'autre actions.

Les bénéfices de ces actions ainsi que les dons reçus, sont reversés au profit des résidents, pour l'achat de matériel , les loisirs etc..

La marche du Canal aura lieu cette année le Samedi 29 septembre à Avrilly.

Venez nombreux !!

La Vie Paroissiale

Téléphones : Mr l'Abbé Jean Philippe Morin	04 70 99 06 76 ou 06 98 26 51 36
Mr l'Abbé Delphin Randriandrina	06 15 81 20 59
Communauté des Sœurs du Donjon	04 70 57 11 90
Pôle du Donjon : Maison paroissiale, 5 avenue Préveraud 03130 Le Donjon :	04 70 99 53 12

Site : http://paroissenotredamedelalliance.paroisse.net
E-mail : presbytere.lapalisse@wanadoo.fr
presbytere.paroisse-du-donjon@orange.fr
paroissenotredamelemayet@orange.fr

L'organisation de la paroisse *Notre Dame de l'Alliance* est toujours assurée par le Père Jean-Philippe MORIN et le père Delphin RANDRIANDRINA, secondés par Sœur Michelle et Sœur Anne-Claude qui habitent au Donjon, et des groupes de laïques : équipe d'animation pastorale, conseil pastoral, conseil économique.

Cette année, dans chaque paroisse, une équipe de relais a été créée afin de faire un lien entre les petites paroisses et *Notre Dame de l'Alliance.* Pour Avrilly : B. CHAMBET, M.F MONFOURNY, M.F PLAISANCE et M.E PERREAUD forment cette équipe. Vous pouvez vous adresser à elles pour avoir des renseignements.

Un petit journal parait huit fois par an pour informer les paroissiens des célébrations et des différents événements de notre paroisse *Notre Dame de l'Alliance*.

Au mois d'août, comme prévu, a eu lieu le pèlerinage à Lourdes en car spécial pour notre paroisse, et tous, jeunes ou moins jeunes, ont pu participer avec notre évêque, à ce temps fort de prières et de recueillement auprès de la Vierge et de Bernadette.

En août de nouveau, un voyage sera organisé pour les paroissiens du secteur.

Cette année, les messes à Avrilly seront célébrées à 18h00 les 3 février, le 19 mai et en septembre.

Des temps de prières, en cours d'année, seront proposées dans notre église : chemin de croix, mois de Marie, rosaire, etc.…

L'assemblée générale de notre Paroisse se tiendra à Lapalisse le 10 juin, un questionnaire sera distribué pour préparer cette réunion. N'hésitez pas à répondre.

La choucroute paroissiale aura lieu cette année au Donjon le dimanche 11 mars.

Marie-Edith PERREAUD

L'ACCA

L'A.C.C.A. d'AVRILLY compte pour la saison 2017-2018 14 chasseurs.

Le gibier sauvage est toujours aussi rare. La population de chevreuils reste stable.

Depuis le 15 août jusqu'à fin mars, nous organisons des battues pour éradiquer les prédateurs toujours aussi nombreux.

Cette année, 2 manifestations ont été organisées, repas champêtre et concours de pétanque, qui furent un succès. Nous tenons à remercier les personnes présentes.

Le bureau :

Président : BONNEFOY Georges
Vice Président : COURTOIS Patrice
Trésorier : MANEVEAU Jacky
Trésorier Adjt : BESSON Thierry
Secrétaire : SIMON Didier
Secrétaire Adjt : STONS Didier
Membres : BOUDOT, CARRE Johnny, CHARRIER Philippe, CLAVET Robert, DELORME Roger, MALSOT Didier, MARTINANT Gilles, COURTOIS Cédric.

L'A.C.C.A. vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Le président
Georges BONNEFOY

Nous vous donnons rendez-vous :

- le samedi 21 juillet : repas champêtre

- le samedi 28 juillet : concours de pétanque

Réservez les dates !

Association «Val libre-Culture et Patrimoine»

L'association a vu le jour le 25 Novembre 2015. Elle agit en partenariat avec la communauté de communes « Entr'Allier-Besbre et Loire ». Les adhérents et bénévoles de l'association œuvrent à préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel (monuments, habitat, petit patrimoine), naturel et paysager, les traditions du langage et des écrits, la mémoire de l'histoire.

Elle est représentée par 2 co-présidents (Patrice LAUSTRIAT et Richard CHOPIN), 1 secrétaire (Agnès DENIZOT-LEMERCIER) et une trésorière (Nicole BARDIN).

Comme nous ne sommes jamais trop nombreux, l'association aimerait fédérer autour de ses divers projets tous les passionnés de bonne volonté.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter en laissant un message et vos coordonnées au 0681924941 ou au 0688161819.

Inauguration du Kasabook

Le repas du C.C.A.S

Le repas du Centre Communal d'Action Social offert aux anciens de plus de 70 ans s'est déroulé cette année le samedi 9 septembre 2017 au Restaurant l'Herbe Folle à Neuilly-en-Donjon.

Sur les 25 convives réunis autour de la table, 21 personnes avaient plus de 70 ans et parmi eux, 14 en avaient plus de 80. Antoine Cucherat entouré de Simone Devillard et Marie Pommier étaient les plus âgés, affichant chacun leurs 89 printemps alors que la plus jeune était Chantal Chaussin avec ses 72 ans.

Les participants ont été ravis de l'accueil chaleureux de ce lieu et sont prêts à revivre une telle délocalisation pour les années à venir.

Un grand merci à Valérie LIMONET pour la belle décoration des tables sur le thème de l'automne !!

La fête des voisins

Le 17 juin 2017, quelques 35 Avrillois se retrouvaient à la salle polyvalente autour d'un repas partagé dans l'esprit « Fête des Voisins ».

Chacun a apporté soit un plat de charcuterie, soit une salade ou d'autres plats et boissons qui ravirent les papilles de toute l'assemblée, heureuse d'avoir passé un moment plus que convivial.

Devant une telle réussite, inutile de préciser que rendez-vous est déjà pris pour 2018.

Retenez bien cette date :

Samedi 16 juin 2018

À 12h00

La Communauté de Communes

Entr'Allier Besbre et Loire, c'est quoi ?

Le 1er Janvier 2017, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire est née de la fusion de 3 intercommunalités : C.C. Le Donjon Val Libre, C.C. Val de Besbre Sologne Bourbonnaise, C.C. Varennes-Forterre.
Ce nouveau territoire, situé à l'ouest du Département de l'Allier, compte **44 communes et 25 500 habitants répartis sur 108 884 hectares.**

Son logo et sa dénomination évoquent le fleuve et les deux principales rivières affluentes qui traversent l'intercommunalité, ils induisent ainsi le positionnement géographique de ce nouveau territoire.

Les élus

64 conseillers communautaires, élus le 26 janvier 2017, parmi les élus municipaux des 44 communes. Ces derniers ont élu : Roger LITAUDON, Président de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire, 14 Vice-présidents.
Le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués forment ensemble le bureau communautaire auquel participent également en tant que Maire : M. Rousseaux (St-Gérand-de-Vaux) et Mme Franchisseur (St Félix). Les 64 conseillers communautaires, les 38 conseillers suppléants ainsi que les conseillers municipaux qui le souhaitent sont répartis dans 8 commissions de travail.

Les agents

80 agents répartis dans 4 pôles et 20 services pour mener à bien la politique du nouveau territoire.

Plus concrètement…

La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire se construit autour des compétences qui préexistaient sur les trois anciennes intercommunalités et a approuvé ses statuts fin 2017.
Il s'agit aujourd'hui de trouver le bon équilibre politique, financier et humain pour conduire ce territoire à devenir un pilier incontournable du paysage intercommunal du Département.
L'intercommunalité souhaite œuvrer au quotidien dans le respect de son champ de compétences et d'actions en proposant des services adaptés aux besoins de la population, répartis stratégiquement sur son territoire, pour former un maillage efficace.

Les voix d'eau de l'été

Ce jeudi soir 6 juillet, le Bassin d'Avrilly a eu la joie d'accueillir la 5e halte des Voix d'Eau d'Eté 2017, organisée par l'Association « Le Canal de Roanne à Digoin ». Un vif succès par cette soirée caniculaire où les personnes présentes pouvaient se désaltérer et confectionner leur repas suivant leurs envies avec la présence de plusieurs associations et commerçants locaux.

Ouverture de la cérémonie avec (de gauche à droite) :

- M.BONNARDOT, animateur
- Mme Christiane LONGERE, Maire de Briennon, Présidente de l'Association « Le canal de Roanne à Digoin »
- M. Jean-Claude DUCARRE, Maire de Melay, Vice-président de l'Association
- Mme Claudette DELORME, Maire d'Avrilly, Trésorière de l'Association
- M. Gilles BERRAT, Maire de Varennes-sur-têche, Vice-président de l'Association

La première animation autour du cirque encadrée par la Compagnie Tempo a ravi la vingtaine d'enfants qui a bien voulu y participer.

Suivie d'une déambulation au moment de la restauration. La Compagnie Tempo a ensuite présenté un spectacle de cirque créé spécialement pour ce festival, spectacle à la fois drôle et très professionnel, mélangeant des acrobaties et des danses endiablées.

Enfin, le groupe déjanté de Mme Oleson a terminé la soirée avec Francis, Francis, Francis et Youssef en offrant une suite étourdissante de morceaux décapants, au rythme tantôt swing, tantôt jazz, tantôt breton.

FESTIVAL ITINÉRANT
LES VOIX D'EAU DE L'ÉTÉ
Un rendez-vous culturel

Prochaine étape au bassin d'Avrilly :
le jeudi 5 juillet 2018
Nous vous attendons nombreux pour rendre cette fête encore plus belle !!

Sictom Sud Allier

VOS SERVICES DÉCHETS

1er janvier 2018

A partir du 1er janvier 2018, 13 Communes de l'ex Communauté de Communes Le Donjon Val Libre, vont rejoindre le SICTOM Sud-Allier qui assurera ainsi la collecte et le traitement des déchets de 100 901 usagers des 149 Communes adhérentes, dont vous ferez partie.

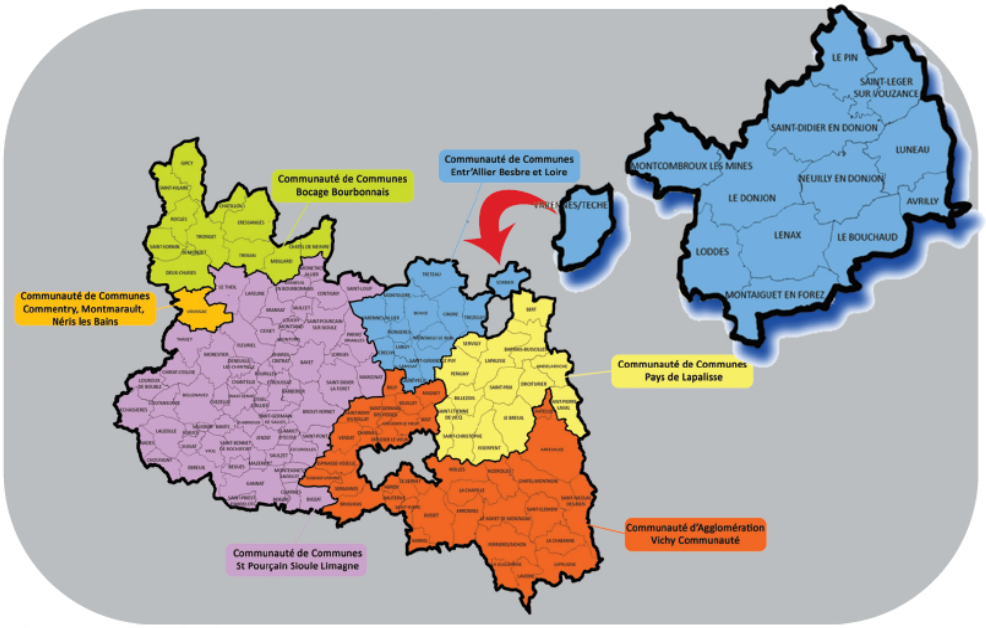

QUELS CHANGEMENTS POUR VOUS ?

Les différents contrats actuels et services rendus à la population seront maintenus et améliorés par le SICTOM Sud-Allier.

Vos **ordures ménagères** seront toujours collectées grâce aux bacs de regroupement déjà implantés près de chez vous.

Vos **emballages ménagers recyclables**, dans un premier temps, seront toujours collectés dans les points tri mis à disposition dans les Communes. Puis, à partir de septembre 2018, les usagers des 13 nouvelles Communes adhérentes seront dotés de bacs jaunes individuels collectés à domicile (lorsque la collecte pourra s'effectuer). Un accompagnement par les ambassadeurs du tri et de la prévention sera effectué dans chaque foyer afin d'expliquer les modalités de collecte et les consignes de tri.
Vos **emballages en verre** seront toujours à déposer dans les colonnes implantées dans les Communes.

La **déchetterie du Donjon** sera reconfigurée avec des horaires d'ouverture élargis afin d'uniformiser le réseau des 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier et offrir ainsi un service identique à l'ensemble des usagers.

**REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères*
**TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*

SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT

A terme, les services et accompagnements proposés par le SICTOM Sud-Allier seront uniformisés sur ce nouveau territoire : sensibilisation à la réduction et au tri des déchets dans les établissements scolaires, mairies, associations, entreprises, généralisation du compostage chez les particuliers, mais aussi dans les cimetières, visites de sites...

En effet, les 5 ambassadeurs du tri et de la prévention du Syndicat sont présents tout au long de l'année auprès des usagers, dès leur plus jeune âge, pour que les gestes de réduction et de tri deviennent un réflexe.

COÛT DU SERVICE

Les élus de votre Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire ont également décidé de passer de la REOM* à la TEOM* le 1er janvier 2018. Le coût du service évoluera donc progressivement vers une harmonisation avec la situation des 136 autres Communes du SICTOM Sud-Allier. Une période de lissage progressif de 4 ans sera mise en place afin d'éviter des évolutions trop rapides.
Malgré cela, les modalités de calcul fixées par la législation étant très différentes, des différences de coût sont susceptibles d'apparaître pour certains habitants.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SIVOM de la vallée de la Besbre

La commune d'Avrilly adhère au SIVOM eau et assainissement de la Vallée de la Besbre qui regroupe trente-cinq communes représentant une population d'environ 15 300 habitants.

La commune est représentée par deux délégués (titulaires : Claudette DELORME et Didier SIMON ; suppléants : Jean-Paul DUPUY et Sylvain NAFFETAS). Les soixante-dix délégués forment le Comité Syndical qui prend les principales décisions. La présidence du SIVOM est assurée par Gilles BERRAT.

Horaires d'ouverture au public du SIVOM

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
18 Route de Bert - BP 31- 03120 LAPALISSE
Tel : 04.70.99.02.13 Fax : 04.70.99.02.53
Mail : administratif.sivom.besbre@wanadoo.fr

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, un service de garde, réservé aux urgences, est assuré 24 heures sur 24 au : 06.80.66.05.75.

Le personnel du SIVOM (24 agents) assure un service de qualité aux abonnés en eau potable et en assainissement. En effet, le SIVOM dispose de compétences en eau potable et en assainissement.

1) Eau potable

- **Le SIVOM assure en régie directe la production et la distribution de l'eau potable** pour ses communes adhérentes. Ainsi, 1 248 999 m^3 d'eau ont été consommés en 2016 dont 12 535 m^3 sur la commune d'Avrilly.

Pour assurer l'alimentation en eau potable, le SIVOM dispose de différents sites de production : une station de pompage dans la Loire sur la commune à Clavegry , une station de pompage à Lapalisse dans la Besbre et différentes sources en Montagne Bourbonnaise. La station d'Avrilly peut produire jusqu'à 4 400 m^3 par jour. L'eau consommée sur la commune (157 branchements d'eau) provient donc de la nappe de La Loire.

Le SIVOM dispose d'une capacité de stockage de 14 000 m^3 avec ses trente-huit réservoirs dont deux sont situés sur la commune : la bâche de reprise (45 m^3) à la station de Clavegry, le réservoir surélevé des Raflots (1 000 m^3). On compte 1 390 kilomètres de réseau dont 23 kilomètres sur la commune.

- **La recette principale du SIVOM provient de la vente d'eau** (2 277 450 € HT en 2016 dont 25 840,00 € proviennent des abonnés de la commune). Les recettes financent les dépenses (4 327 816 € HT en 2016) de fonctionnement et d'investissement permettant la distribution de l'eau, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Le prix de l'eau comprend une part fixe, l'abonnement, et une part variable proportionnelle à la consommation d'eau. Le prix de l'eau est fixé chaque année par le Comité Syndical.

En 2017, les tarifs étaient les suivants :

- forfait annuel abonnement : 45,00 € HT

- Prix de l'eau par tranche de consommation :

1,56 € HT de	0 à	300 m^3
1,47 € HT de	301 à	1 000 m^3
1,28 € HT de	1 001 à	6 000 m^3
1,16 € HT de	plus de	6 000 m^3

- Contrôle et entretien des poteaux d'incendie

Le SIVOM assure aussi le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie pour trente-trois de ses communes dont la commune d'Avrilly. En contrepartie, la commune verse 35,00 € HT par poteau d'incendie soit 350,00 € HT (420,00 € TTC). Sur les 10 poteaux d'incendie, 7 ont un débit de plus de 60 m^3/heure et 3 ont un débit compris entre 40 et 55 m^3/heure.

2) Assainissement non collectif

- Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

Le SIVOM assure le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Un imprimé est à retirer au SIVOM ou au secrétariat de mairie et doit être retourné au SIVOM.

- Contrôle des installations en cas de vente

Le SIVOM, en cas de vente de biens immobiliers situés en zone d'assainissement non collectif, réalise le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif. Ce document, qui doit être daté de moins de trois ans, doit être annexé à la promesse de vente.

Centre Social "La Farandole"

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tel : 04.70.99.52.77
centre.social.donjon@wanadoo.fr
Retrouvez toutes les activités proposées sur leur site internet : **www.lafaradole.centres-sociaux.fr**

Accueil de loisirs :

Cette année ce sont 106 enfants qui ont fréquenté l'accueil de loisirs durant les vacances (hiver, printemps, été et automne) tous venus de 18 communes différentes. Des sorties sont mises en place en fonction du programme. En automne, le thème était « chevaliers & princesse » et nous avons visité le château de Sully (71) qui a épanoui les enfants avec un fabuleux spectacle, la visite du château et la participation à un atelier.
Cet été, ce sont 4 séjours qui ont été organisés pour les enfants et jeunes à partir de 6 ans. A tout âge, les enfants peuvent participer à un séjour, en passant de la ferme pédagogique au centre d'équitation ou au séjour sportif.

Pôle famille

Création d'un pôle famille et jeu au Centre Social en 2017, ce pôle a pour but de proposer des temps d'échanges intrafamiliaux, accompagner les parents dans leur rôle de parents, rompre l'isolement en milieu rural, mettre en œuvre des temps d'échanges et de partages conviviaux.
Plusieurs ateliers ont été mis en place au cours de l'année : séance massage pour les 0-3 ans avec Mme CYRULIK Bogumila kinésithérapeute du Donjon, soirée jeux de société pour les ados avec l'association LUDIVERS. Puis une animation «jeu de piste en famille» le samedi 16 décembre.

Jardin

Cette année, la Commission Jardin de La Farandole comptait 6 membres et 3 participants, se réunissant chaque mercredi matin à partir de 8h00, afin de partager un moment d'échange, de savoir faire et « trucs & astuces ». La Commission possède 3 jardins : Carré permaculture / Carré traditionnel / Carré des petits. Et un jardin en bac pour les plantes aromatiques construit par l'un des participants ainsi qu'un banc en palettes.
Les légumes récoltés sont ensuite distribués aux personnes présentes et un « repas soupe » a été organisé avec les membres, les participants ainsi que le personnel du Centre Social et les donateurs (outils, plants…). L'atelier jardin est ouvert à toute personne désirant partager un moment d'échanges avec nos participants et bénévoles.

Atelier du bien vieillir

Le Centre Social, en partenariat avec l'ARSEPT, a mis en place des ateliers du Bien vieillir auxquels, quinze personnes ont participé. Ces ateliers ont pour objectif de s'informer sur les clés du "bien vieillir" dans une ambiance conviviale et décontractée, apprendre à conserver son capital santé et maintenir sa qualité de vie. Ces ateliers s'adressent à toute personne de plus de 55 ans et sont organisés en 7 séances à thème : l'alimentation, le sommeil, les 5 sens, les médicaments...

A VENIR EN 2018 :

Vide dressing : dimanche 4 février salle polyvalente du Donjon
Allier pleine nature : Samedi 2 juin à Chassenard
Sorties famille : Paris : le Samedi 28 Avril / Disneyland : le Samedi 24 Novembre
Bourse : du 4 Avril au 7 Avril (printemps-été) et du 3 octobre au 6 octobre (automne-hiver)

Le Centre Social à Avrilly

ALLIER PLEINE NATURE

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil Départemental de l'Allier, le Centre Social La Farandole a organisé une manifestation Allier Pleine Nature sur plusieurs jours sur la commune d'Avrilly.

Cette manifestation a pour but de permettre aux enfants de découvrir l'environnement par les activités de pleine nature en collaboration avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré).

Le mardi 16 mai : Ce sont 75 collégiens des classes de 5ème et 4ème du collège Victor Hugo du donjon qui ont bénéficié de différentes activités : mur d'escalade, swingolf, flash mob, pêche, boxe…

Puis jeudi 18 mai et vendredi 19 Mai, 440 élèves des écoles de Chassenard, Le Donjon, Le Pin, Beaulon, Liernolles, St Léon, Jaligny, Varennes sur Têche et Diou ont participé également à de nombreuses activités : pêche, randonnée le long du canal intervention de la maison aquarium de Jaligny, ateliers créatifs…les écoles ont été satisfaites de l'organisation de cette première manifestation sur notre territoire.

Afin de clôturer cette manifestation le samedi 20 mai, la journée était ouverte à toute personne, famille voulant s'initier à de nombreuses activités : escrime, contes autour de la source d'Avrilly, pêche, boxe, swingolf, marche et visite de la station de relevage des eaux avec le SIVOM, etc…

Rendez-vous pour la 2ème édition du 29 mai au 2 juin 2018 sur le commune de Chassenard.

Les élections 2017

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections ont eu lieu les dimanche 23 avril et 7 mai pour la 11ème fois sous la 5ème République et pour la 10ème fois au suffrage universel direct.

Fait inédit : François Hollande a décidé de ne pas se représenter à sa propre succession en fin de 1er mandat et de plus, cette élection s'est déroulée sous état d'urgence, décrété suite aux attentats du 13 novembre 2015.

		Résultats 1er tour		
11 candidats au 1er tour		**France**	**Allier**	**Avrilly**
	% Abstentions	**22,23**	**21,41**	**14,91**
	% Votants	77,77	78,59	85,09
	% Exprimés			
	par rapport aux votants	**97,43**	**96,6**	**100**
Emmanuel MACRON - En Marche		24,01	23,72	28,87
Marine LE PEN - Front National		21,3	22,34	9,28
François FILLON - Les Républicains		20,01	18,94	23,71
Jean-Luc MELENCHON - La France Insoumise		19,58	19,91	18,56
Benoît HAMON - Parti Socialiste		6,36	5,52	6,19
Nicolas DUPONT-AIGNAN - Debout La France		4,7	5,09	8,25
Jean LASSALLE - Résistons !		1,21	1,55	3,09
Philippe POUTOU - Nouveau Parti Anticapitaliste		1,09	1,21	0
François ASSELINEAU - Union Populaire Républicaine		0,92	0,74	1,03
Nathalie ARNAUD - Lutte Ouvrière		0,64	0,8	1,03
Jacques CHEMINADE - Solidarité et Progrès		0,18	0,18	0
		Résultats 2ème tour		
2 candidats au 2ème tour		**France**	**Allier**	**Avrilly**
	% Abstentions	**25,44**	**23,39**	**16,67**
	% Votants	74,56	76,61	83,33
	% Exprimés			
	par rapport aux votants	**88,48**	**85,89**	**80**
Emmanuel MACRON - En Marche		66,1	63,9	75
Marine LE PEN - Front National		33,9	36,1	25

Emmanuel MACRON a été nommé officiellement pour 5 ans Président de la République le dimanche 14 mai lors de la passation des pouvoirs.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Ces élections au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours ont lieu dorénavant quelques semaines après l'élection présidentielle afin d'élire les 577 députés pour 5 ans et l'espoir de donner une majorité confortable au nouveau président pour gouverner. Elles se sont déroulées les 11 et 18 juin avec une forte abstention (autour de 55% !).

L'Allier est divisé en 3 circonscriptions et Avrilly dépend de celle de Vichy. Dans cette 3ème circonscription, sur les 11 candidats au 1er tour, seuls les deux arrivés en tête ont pu se représenter au 2ème tour :

Bénédicte PEYROL, LREM, 34,44 % au 1er tour, 58,43 % au second tour

(Pour Avrilly : 51,32 % au 1er tour, 64,29 % au second tour)

Gabriel MAQUIN, LR, 19,77 % au 1er tour, 41,57 % au second tour

(Pour Avrilly : 18,42 % au 1er tour, 35,71 % au second tour).

C'est donc Bénédicte PEYROL qui nous représente à l'Assemblée Nationale.

Au niveau national, ont été élus : 308 LREM, 112 LR, 42 MODEM, 30 PS, 18 UDI, 17 FI, 12 DG, 10 PC, 8 FN, 6 DD, 5 Régionalistes, 3 PRG, 3 Divers, 1 E, 1 DLF, 1 ED.

Toujours à Avrilly...

Patricia Dupuy, plasticienne du livre, a fondé sa maison d'édition "Le Renard Pâle" en 2000.

Ces livres intimistes, tirés à quelques dizaines d'exemplaires, réalisés en totale symbiose avec divers artistes, sont transformés par Patricia Dupuy et Bernard Soria en véritables œuvres d'art.

Chaque pièce est unique et **tous deux envisagent de mettre en place une exposition nomade en 2018** afin de faire connaître cette originalité et créer de grands moments d'échanges à laquelle vous êtes tous conviés.

Les dates vous seront communiquées en temps utile...

le journal DE SAÔNE-ET-LOIRE
Charolais-Brionnais 71E — Jeudi 14 septembre 2017 - 1,00 €

AVRILLY

Livres brillants pour le Renard pâle

En toute discrétion, Patricia Dupuy et Bernard Soria éditent des livres rares, tirés à quelques dizaines d'exemplaires. De nombreux artistes et écrivains leur font confiance. Photo Emmanuel DALIGAND PAGE 12

Tea-time :

Les participants du tea-time (atelier français-anglais) ont eu la joie de partager la célébration de mariage de l'une d'entre eux, Agnès DENIZOT, et lui renouvellent tous leurs meilleurs vœux de bonheur !!

Ils continuent de se réunir tous les mercredi après-midi de 14h30 à 16h00 à la salle des associations.

La Grande Guerre en 1917

Suite du carnet de route d'un soldat bourbonnais

12 nov 1917 Hélas, tout finit ici-bas, les meilleurs jours comme les pires et la permission terminée, il faut retourner là-haut, où les camarades partiront à leur tour. Douceur du foyer, accueil affectueux des parents si heureux de revoir leurs enfants. Ambiance inestimable de la maison où l'on a grandi et connu le bonheur… **Une fois de plus, il faut s'arracher à ce rêve de dix jours et la séparation est comme une petite mort ! Adieu mes chers parents, nous vous quittons une fois de plus, nous nous arrachons à votre étreinte d'amour pour retourner au devoir, au danger, à la mort peut-être… Et le cafard, ce terrible cafard nous étreint le cœur, quand nous nous éloignons, nous retournant plusieurs fois en un geste d'adieu**. Nous rejoignons le régiment au repas à Chaudenay-sur-Moselle, petit pays à 3 kms de Toul. Cantonnement dans les granges et les maisons abandonnées. Pendant combien de temps ? Nul ne le sait. Les nuits deviennent froides et nous nous arrangeons pour faire du feu. Le soldat en campagne se débrouille toujours.

14 nov 1917 **Grand branle-bas ce matin dans les cantonnements. Il y a rassemblement de la division au camp du Bois-l'Evêque, à huit kilomètres d'ici, où le général doit nous passer en revue. Nous arrivons dans la matinée sur un terrain immense où sont déjà massées les troupes : tout le régiment est présent, soit neuf batteries rangées sur un front de bataille**. Face à nous, les régiments d'infanterie, l'arme au pied. « Garde à vous ! ». Le général arrive, suivi de son état-major et il parcourt, dressé sur son cheval, majestueux, le front des troupes. La musique entonne la Marseillaise, puis le défilé commence. Pendant une demi-heure, l'infanterie, impeccable défile devant le général, puis les crapouillots de tranchées avec leurs engins de mort, le corps sanitaire. Et voici notre tour. Dans un cliquetis de matériel et de sabots, nous défilons au trot, les chevaux énervés de l'attente et les hommes, la tête haute, les neuf batteries se suivant, alignées, puissantes et disciplinées. Enfin, un escadron de hussards ferme la marche, dans un galop furieux et splendide**. Le défilé fini, il y a remise de décorations aux braves qui se sont distingués**. Puis la division se disloque, pour reprendre ses cantonnements. Il est une heure de l'après-midi. Le quart de café de ce matin, six heures est digéré quand nous rentrons dans nos granges, après avoir été ballotés sur nos avant-trains.

31 déc 1917 **Encore une année de terminée et la guerre continue. S'en est-il passé au cours de ces douze longs mois ! En est-il tombé de ces vaillants sur l'autel de la patrie** ! dans les bois et les ravins, sur les plateaux et dans la plaine,, le long des chemins ou dans les tranchées boueuses, en Argonne et à Verdun, secteurs sanglants, labourés par la grande charrue qui engloutissait une armée entière dans des tourbillons de feu et de sang. **Ah ! Notre terre, en portes-tu de ces croix de bois par milliers et milliers de combattants, nos frères d'armes…que, peut-être, nous rejoindrons demain, couchés sous quelques mottes surmontées d'une croix.**

4 janv 1918 Br-r-r-r-r-r-r-r ! Quelle température ! **Quel froid ! Nous sommes littéralement gelés dans notre wagon qui a roulé toute la nuit et dont les parois sont blanches de givre. Impossible de remettre nos souliers gelés, durs comme du bois et remplis de givre aussi. Nous les faisons dégeler à la flamme d'une botte de paille allumée au risque de mettre le feu au train. Et quelle fumée dans notre caisse ambulante ! Le pain est gelé dans nos musettes et même le pinard dans les bidons.** Il fait un froid terrible. Et pas même un quart de jus ce matin ; les cuistots n'ont pu allumer sous la neige de leur plate-forme. Heureusement, le train marchant lentement dans les montées, nous descendons et le suivons à la course pour nous réchauffer les pieds…

Début 1918 … **Toujours la même vie, toujours le bombardement… toujours les mêmes gaz à respirer** ! **Nous vivons dans la fumée, dans les explosions qui soulèvent la terre qui semble vaciller toute entière ; ça devient un enfer, notre vie devient intenable**. Il va falloir mourir ici,… nous n'en sortirons pas et le corps se révolte à cette pensée. Seigneur, sauvez-nous ! C'est un cri d'angoisse qu'intérieurement je jette au Ciel. Certains camarades aussi épouvantés que moi ne disent plus rien et ne font que trembler. **Le capitaine, qui ne nous quitte plus, cherche à nous « remonter » et à nous faire croire que nous allons être relevés, qu'il faut tenir à tout prix. Ses paroles nous encouragent**. Les deux pièces de la batterie en position en avant de nous sont aussi très éprouvées en personnel évacué et sont venues chercher du renfort ici, ce qui diminue notre effectif déjà réduit. Nous tirons tout l'après-midi, les yeux en feu, n'y voyant plus, et râlant presque sous nos masques, tels des fantômes hideux, qui se démènent dans la fumée. Plusieurs camarades, à bout de souffle, complètement aveugles, les yeux brûlés par ces terribles gaz d'ypérite, prêts à défaillir, s'en vont, à leur tour, conduits au poste de secours, pour y être évacués. **La résistance humaine a des limites que nous atteignons presque tous. Ce soir, je ne vois plus rien, j'étouffe et j'ai deux charbons ardents à la place des yeux. C'est une souffrance atroce, impossible à décrire.** Je reste pourtant à ma pièce, à tirer dans le noir, à tâtons, pour visser les fusées et passer les obus au tireur. Presque sans arrêt, des barrages nous sont demandés par l'infanterie, plus exposée encore que nous. Et une nouvelle souffrance s'ajoute à mes yeux quand vient la nuit. A chaque coup tiré, la flamme rouge de la pièce m'éblouit à travers mes paupières fermées, par un phénomène inexplicable. J'ai la fièvre, avec un mal de tête terrible et tombe, épuisé, en tas. Les deux autres sont un peu moins atteints que moi et tiennent encore par un effort de volonté. Je me raidis, cependant, et reste à mon poste, en souhaitant qu'un éclat bien pointu, bien tranchant, vienne me frapper la poitrine et m'abatte, raide, pour abréger ma souffrance. Le tir terminé, je vais m'allonger en bas, souffrant le martyre. Il faudra pourtant prendre la faction cette nuit et assurer les tirs prévus.

Mon tour arrive à minuit : le fonctionnaire m'appelle, et, à tâtons, je monte de la sape et me traîne à la pièce. Je suis complètement aveugle et hors de combat à mon tour. Il veut me faire distinguer les fusées éclairantes sur les lignes, et dans un sursaut de colère, j'essaie de décoller mes paupières enflées, afin de voir. Ah ! Quelle souffrance j'ai ressentie ! Il faut y passer pour s'en rendre compte ! J'ai failli m'évanouir et suis tombé à terre. **Le copain, ce pauvre gars, m'a soutenu pour redescendre dans l'abri où je me suis laissé tomber, complètement découragé, me voyant, désormais, inutile et embarrassant pour les autres**. Le camarade a dû veiller toute la nuit, seul, avant d'être à son tour, qui viendra bientôt, c'est sûr, hors de combat.

… **J'ai passé une nuit atroce, sans pouvoir dormir une minute, à souffrir comme un malheureux, recroquevillé dans le fond de l'abri, en compagnie de camarades aussi atteints que moi.** En plus des yeux, de la gorge, la poitrine en feu, en plus de l'étouffement terrible qui m'oppresse, j'ai des brûlures de la peau, en particulier autour du cou et sous les bras, qui me font terriblement souffrir, comme si j'avais passé dans un brasier**. A tout prix, il faut partir, on ne peut rester ici. Dehors, les obus pleuvent, dans un tintamarre effrayant, faisant trembler la terre de l'abri. La mort que j'envisageais hier avec sérénité, puisque je me sentais fichu, me paraît odieuse ce matin… et je veux vivre encore**. Je réagis avec violence, je me débats à l'idée qu'on doit trouver une issue pour sortir de cet enfer, et, même aveugle, je veux vivre et partir.

Commémoration du 11 novembre 2017

« Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XXème siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

… Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clémenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire. » *(Extrait du message de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées).*

Merci à René BONNEFOY et Roger BUISSON, anciens combattants de la guerre d'Algérie, et au petit groupe rassemblé autour d'eux ce vendredi 11 novembre.

L'ELAGAGE BT,
UN ENJEU POUR TOUS

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.

Que dit la règlementation ?

Le code de l'Energie reconnaît à Enedis le droit de *« couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».*

Responsabilités, pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité

L'élagage BT (basse tension) est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :
• la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
ou
• le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respecte pas la réglementation.

Pour votre sécurité, ayez le réflexe DT-DICT
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

Règles de sécurité :
À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service «dépannage» d'Enedis au 09 726 750 03
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service «dépannage» d''Enedis.

Conseil n°1 : Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, planter en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité
Conseil n°2 : Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes
Conseil n°3 : Vérifier que votre assurance «responsabilité civile prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous être propriétaire.

L'élagage BT est à la charge d'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage BT est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée, tout comme en haute tension.

Distances et règles de sécurité

Distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

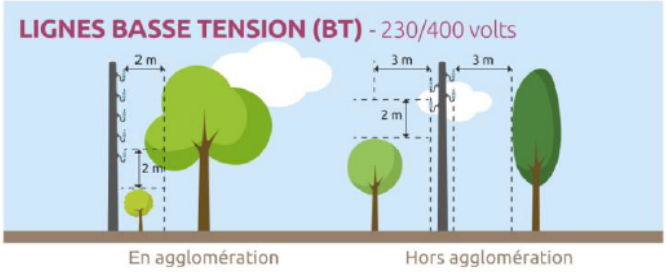

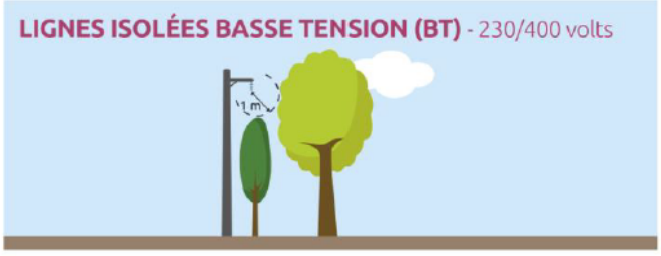

Rendez-vous sur internet : www.enedis.fr

Infos diverses

Cartes d'identité : ce qu'il faut savoir

La mairie d'Avrilly, depuis le mois de mars 2017, ne peut plus instruire vos demandes concernant les cartes d'identité (création, renouvellement…). Il faut, dès à présent, vous rapprocher des mairies équipées du matériel spécifique de recueil des empreintes (Le Donjon, Moulins, Dompierre-sur-Besbre…) et prendre rendez-vous au préalable. N'oubliez pas, si votre carte d'identité était toujours valide au 1er janvier 2014, sa date de validité est automatiquement prolongée de 5 ans (sans déplacement à l'étranger).

PACS : Transféré aux mairies

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire, et non plus au Tribunal.

Cartes grises et permis de conduire : démarches à faire en ligne

Le 6 novembre 2017, le service de la Préfecture de Moulins délivrant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation a fermé définitivement. Pour immatriculer un véhicule d'occasion, par exemple, il faudra effectuer la démarche soit en ligne (l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le code de cession qu'il a obtenu), soit auprès d'un professionnel habilité. Vous devrez pour cela avoir accès à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et à un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo). Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans les maisons de services au public (Le Donjon : du mardi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30**).** Vous pouvez y accomplir l'intégralité de la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Infos diverses

Tarifs salle polyvalente : (Pour plus d'infos, s'adresser à la mairie)

Personnes, associations et entreprises de la commune :

Salle poly + salle associations		Salle associations	
1 journée	2 jours	1 journée	2 jours
110 €	150 €	60 €	100 €

Personnes, associations extérieures à la commune :

Salle poly + salle associations		Salle associations	
1 journée	2 jours	1 journée	2 jours
160 €	240€	95 €	150 €

La bibliothèque et le Kasabouk

La bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture de la mairie. Tout prêt de livres est gratuit, et toute commande est possible, n'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits de lecture. En complément, vous avez à votre disposition, devant la mairie, un Kasabouk, libre échange de livres : Désormais, petits et grands peuvent avoir accès à un livre le temps d'une lecture. Le principe est simple : « Vous prenez un livre, vous le lisez, puis vous le remettez dans la boîte ou vous en mettez un autre ».

Carrière municipale

La carrière municipale, située aux Bessais, est à votre disposition pour y déposer vos déchets verts, feuilles, branchages… La clé est à venir récupérer à la mairie aux heures d'ouverture ou directement auprès de Madame le Maire.

Bacs ordures ménagères

Les bacs d'ordures ménagères sont destinés à recueillir les ordures ménagères… comme son nom l'indique. Les autres déchets sont, soit déposés dans les bacs prévus (plastique, carton, verre) soit déposés à la déchetterie (pneus, déchets dangereux, encombrants…). **Veuillez respecter ces consignes pour le bien de tous.**

Déchèterie « Les Bernards »	Lundi
Au Donjon	14h00 – 17h00
Gardien : Alexandre FAU	Mercredi
Téléphone : 04 70 31 83 82	8h15 – 12h15
Fermée les jours fériés	Samedi
**********	8h15 - 12h15 / 14h00 – 17h30

Vidange fosse septique

Si vous envisagez de vidanger votre fosse septique, n'hésitez pas à vous inscrire au préalable en mairie. Si plusieurs personnes sont intéressées, la mairie pourra négocier des tarifs intéressants pour ses administrés (1 tournée pour plusieurs habitants).

ENEDIS

Les travaux d'enfouissement et de modification du schéma électrique sur le réseau HTA sont actuellement en cours. Ils ont débuté le 6 novembre 2017 et les raccordements sont prévus en mars 2018 avec, au final, une dépose du réseau existant courant de l'été 2018. Les compteurs Linky sont prévus sur Avrilly pour 2018/2019.

Information importante !!

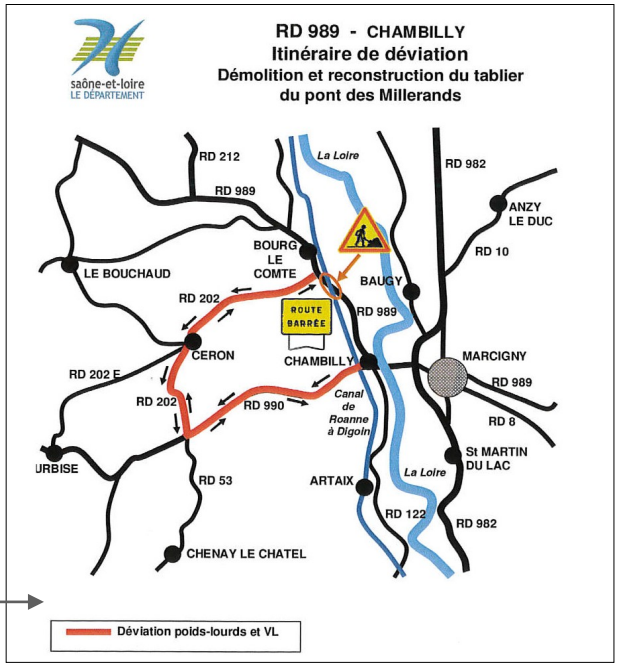

RD 989 - COMMUNE DE CHAMBILLY

TRAVAUX DE DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DU TABLIER DU PONT DES MILLERANDS

FERMETURE TOTALE DE LA RD 989 DU 12 FÉVRIER AU 12 MAI 2018

Infos et numéros utiles

Mairie d'AVRILLY

Mardi de 09h00 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 16h30

Téléphone : 04-70-55-30-21

Courriel : mairie-avrilly@ pays-allier.com

Site Internet :www.mairie-avrilly.fr

Les autres services de proximité du canton

Le Centre Social « La Farandole » (portage de repas, aide ménagère…)	04 70 99 52 77
Le Relais Assistantes Maternelles « Les Coccinelles »	04 70 99 52 77
Le Transport à la demande sur le Donjon (correspondances Vichy Moulins)	0 800 800 966
La communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire	04 70 99 52 66
La déchetterie	04 70 31 83 82
La Maison des Services au Public	04 70 99 69 89
La Trésorerie de Lapalisse	04 70 99 01 14
La Gendarmerie	04 70 99 50 21 ou 17

Pour s'informer sur l'état des routes en hiver : 0 800 800 03 (n°vert)

Autres numéros utiles

Pompiers	18
SAMU	15
Permanence de soins, nuit, dimanche et jours fériés	04 70 48 57 87
Centre Anti Poison « Lyon »	04 72 11 69 11
EDF	0 810 050 333
Dépannage électricité	0 810 333 003
Alerte Météo	0 821 800 071
Alerte Crues (www.vigicrues.fr)	04 70 48 10 90
Cabinet d'infirmières à Avrilly - NAFFETAS Jorade	06 40 31 63 15
France Télécom (faire remonter les problèmes à la Mairie)	**1013 en cas de disfonctionnement**

La Caisse d'Allocations Familiales	08 10 25 03 10
Le Centre des Impôts « Yzeure »	04 70 48 29 00
Le Conseil Départemental de l'Allier	04 70 34 40 03
La Préfecture de Moulins	04 70 48 30 00
La Sous Préfecture de Vichy	04 70 30 13 50

Agenda 2018

Dimanche 7 janvier : Cérémonie des voeux

Samedi 16 juin : Repas des voisins

Du 29 juin au 8 juillet : Les voies d'eau de l'été sur le canal avec étape au bassin d'Avrilly le 5 juillet

Samedi 21 juillet : Repas champêtre de l'ACCA

Samedi 28 juillet : Concours de pétanque de l'ACCA

Samedi 9 septembre : Repas du CCAS

Samedi 29 septembre : Marche du canal Association Beauregard

Réservez vos dates, venez nombreux !!

A l'année prochaine !